

TABLEAU DE BORD
juillet 2014

Les accidents et maladies
professionnelles
du régime des salariés agricoles
1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

Juillet 2014

Tableau de bord

Les accidents et maladies professionnelles

du régime des salariés agricoles

1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

DIRECTION DES ETUDES, DES REPERTOIRES
ET DES STATISTIQUES

Directeur de la publication :

Alain PELC

pelc.alain@ccmsa.msa.fr

Département "Retraite-Famille- Observatoire
des risques professionnels agricoles (ORPA)
- Accidents du travail"

Responsable : Rakhsat SLEIMAN

sleiman.rakhsat@ccmsa.msa.fr

Réalisé par :

Mauricette BRIAND

briand.mauricette@ccmsa.msa.fr

Jean-Claude CHRETIEN

chretien.jean-claude@ccmsa.msa.fr

Mise en page : □

Marie-Claude MASTAIN

Diffusion :

Claudine GAILLARD

gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr

Mireille MEDELICE

Medelice.mireille@ccmsa.msa.fr

Sommaire

Sources de données	4
Le champ de la population	4
Données présentées	4
1. Au cours des trois premiers trimestres 2013 le nombre de nouveaux ATMP est en baisse de - 4 %	5
2. 71 % des accidents du travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé	5
3. Le nombre d'ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles baisse de - 4 %	6
4. Le montant des prestations versées au cours des trois premiers trimestres 2013 est en hausse de + 3 %	6
Définitions	10
Sigles cités :	10
Annexe	11

Tableaux

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité	7
Tableau 2 : Nombre d'ATMP avec arrêt et nombre de jours d'IJ par grand secteur d'activité	8
Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux IPP et par grand secteur d'activité	9
Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité	9

Télécharger les données au format Excel :



Les accidents du travail et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

Sources de données

Les données proviennent :

- des déclarations d'accidents du travail et de maladies professionnelles des salariés de la MSA figurant dans le Système d'information des maladies professionnelles et des accidents du travail (SIMPAT),
- des fichiers de report au compte carrière décrivant la structure du salariat en 2013.

Ce sont celles mises à jour au début de janvier 2014. Certaines données sont donc susceptibles d'évoluer.

Le champ de la population

L'analyse porte sur l'évolution des accidents du travail et des maladies professionnelles ayant donné lieu à un premier versement dans la période considérée pour la population salariée relevant du régime agricole de France métropolitaine, hors départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et de la Moselle. Ces trois départements bénéficient d'un régime social particulier en matière de protection contre les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Une catégorie de risque est attribuée à chaque exploitation ou entreprise. Elle correspond à l'activité principale de l'exploitation (voir annexe).

Données présentées

Dans les tableaux suivants les données présentées sont celles des 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013. Elles sont comparées aux données des 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2012.

Dans le présent document les données sont réparties pour les principaux grands secteurs professionnels.

Les accidents du travail et maladies professionnelles du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

Un nombre d'ATMP, pour les salariés agricoles, en baisse pour les trois premiers trimestres 2013

Au cours des trois premiers trimestres 2013, pour les salariés agricoles, 43 100 accidents du travail et maladies professionnelles (ATMP) sont dénombrés pour 992 millions d'heures travaillées. Ce nombre d'ATMP est en baisse de - 4 % par rapport aux trois premiers trimestres 2012.

1. Au cours des trois premiers trimestres 2013 le nombre de nouveaux ATMP est en baisse de - 4 %

Le nombre d'heures de travail recensé aux cours des trois trimestres 2013 cumulés diminue de - 3,8 % pour s'établir à 992 millions d'heures travaillées. Le secteur dont le nombre d'heures travaillées baisse le plus est le secteur « coopératives agricoles » avec - 12,8 % d'heures travaillées.

Au cours des trois premiers trimestres 2013, 43 117 nouveaux ATMP sont dénombrés, en baisse de - 3,8 % par rapport aux trois premiers trimestres 2012 cumulés. Les plus fortes baisses concernent les secteurs « artisanat rural » avec - 13,7 % et « travaux forestiers » avec - 6,2 %.

Le taux de fréquence se monte à 43,5 ATMP pour un million d'heures travaillées. Ce taux est identique à celui des trois premiers trimestres 2012. Le taux de fréquence du secteur des « coopératives agricoles » augmente de 4,5 points. Le secteur des « travaux forestiers » présente le plus fort taux de fréquence avec 88,7 accidents pour un million d'heures travaillées.

La répartition des ATMP par type d'accidents montre la prédominance des accidents du travail avec 86,4 % du total des ATMP. Ce pourcentage est en baisse d'un point par rapport aux trois premiers trimestres 2012. Les accidents de trajet représentent 6,4 % du total des ATMP et les maladies professionnelles, 7,1 %.

2. 71 % des accidents du travail ont donné lieu à un arrêt indemnisé

Au cours des trois premiers trimestres 2013, le nombre d'accidents du travail ayant donné lieu, pour la première fois, à un paiement d'indemnités journalières (IJ) représente 71,1 % du total des accidents du travail reconnus sur cette période. Ce pourcentage est en hausse de 1,8 point comparé à celui des trois premiers trimestres 2012.

Pour les trois premiers trimestres 2013, la part des accidents de trajet avec premier paiement d'IJ augmente d'un point par rapport à la même période en 2012. En revanche, les maladies professionnelles donnant lieu à un arrêt indemnisé voient leur part diminuer de trois points et demi comparé à 2012.

Au cours des trois premiers trimestres 2013, la durée moyenne d'indemnisation est de 62 jours pour les accidents du travail, de 73 jours pour les accidents de trajet et de 278 jours pour les maladies professionnelles. Pour ces dernières, elle baisse de six jours comparé aux trois premiers trimestres 2012. Pour les accidents du travail la durée moyenne d'indemnisation augmente de deux jours par rapport à 2012.

3. Le nombre d'ATMP avec nouvelles incapacités permanentes partielles baisse de - 4 %

Au cours des trois premiers trimestres 2013, tous types d'ATMP confondus, 4 490 nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) ont été reconnues pour les salariés agricoles, soit une baisse de - 4,0 % par rapport à 2012. Parmi celles-ci, 3 018, soit les deux tiers, concernent les accidents du travail.

Par rapport aux trois premiers trimestres 2012, le nombre de nouvelles IPP est en baisse pour les accidents du travail (- 6,0 %) et les accidents de trajet (- 9,6 %) mais en hausse pour les maladies professionnelles (+ 3,2 %).

Comparé à 2012, le nombre de rentes attribuées (IPP d'au moins 10 points) est en baisse pour les accidents de trajet (- 25,2 %) et les accidents du travail (- 0,8 %) et en hausse pour les maladies professionnelles (+ 5,4 %).

4. Le montant des prestations versées au cours des trois premiers trimestres 2013 est en hausse de + 3 %

Pour les trois premiers trimestres 2013, les ATMP ont occasionné une dépense de 276,9 millions d'euros de prestations (soins de santé, indemnités journalières et rentes de victime). Le montant de ces prestations est en hausse de + 2,8 % par rapport aux trois premiers trimestres 2012. Le secteur « cultures et élevages » (123,3 millions d'euros) et celui des « coopératives agricoles » (50,9 millions d'euros) sont les secteurs où les dépenses sont les plus importantes. Viennent ensuite les « travaux agricoles » (36,8 millions d'euros) et les « travaux forestiers » (28,8 millions d'euros).

Le poste des dépenses le plus important est celui des rentes de victime avec 53,5 % du total des prestations versées. Le total des indemnités journalières représentent 36,7 % et les soins de santé 9,9 %. Par rapport aux mêmes trimestres de l'année précédente les parts des indemnités journalières et des soins de santé ont diminué chacune d'un demi-point dans le total des prestations et la part des rentes de victime a augmenté d'un point.

Les prestations versées relatives aux accidents du travail représentent 73,2 % du total des prestations. Les accidents de trajet représentent 9,1 % et les maladies professionnelles 17,7 %.

Télécharger les données au format Excel :



Les ATMP du régime des salariés agricoles (SA) : Principaux indicateurs par grand secteur d'activité 1^{er} et 2^e et 3^e trimestres 2013

Tableau 1 : Nombre d'heures travaillées et d'ATMP par secteur d'activité

	Nombre d'heures travaillées	Nombre d'ATMP avec et sans arrêt	Taux de fréquence	Répartition des ATMP par types (en %)		
				Accidents du travail	Accidents de trajet	Maladies professionnelles
Cultures et élevages	355 684 401	16 330	45,9	85,6 %	4,6 %	9,8 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	136 285 361	10 028	73,6	92,2 %	3,4 %	4,4 %
Coopératives agricoles	135 288 675	6 377	47,1	83,2 %	4,3 %	12,5 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	283 968 323	3 246	11,4	69,5 %	24,8 %	5,7 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	80 347 673	7 136	88,8	90,9 %	8,5 %	0,6 %
Tous secteurs	991 574 433	43 117	43,5	86,4 %	6,4 %	7,1 %

Evolution 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2012/1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

	Evolution en %		Ecart en points			
Ensemble	-3,8%	- 3,8 %	0,0	- 1,0	0,3	0,7

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

Tableau 2 : Nombre d'ATMP avec arrêt et nombre de jours d'IJ par grand secteur d'activité

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jours d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	13 976	77,9 %	70,2	751	84,4 %	97,1	1 603	72,0 %	278,5
Travaux forestiers / travaux agricoles	9 245	80,5 %	56,3	345	84,6 %	77,6	438	76,5 %	266,7
Coopératives agricoles	5 308	71,0 %	63,5	272	80,1 %	82,0	797	73,8 %	285,6
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	2 256	67,7 %	75,3	805	73,7 %	52,6	185	75,7 %	274,6
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	6 488	44,1 %	34,5	603	59,4 %	52,7	45	68,9 %	284,4
Tous secteurs	37 273	71,1 %	61,8	2 776	75,5 %	72,6	3 068	73,3 %	278,4

Evolution 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2012/1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

	Accidents du travail			Accidents de trajet			Maladies professionnelles		
	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>	<i>Evol. en %</i>	<i>Ecart en points</i>	<i>Ecart en jours</i>
	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre d'AT	% d'AT avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par accident)	Nombre de MP	% de MP avec arrêt	Nombre de jour d'IJ (par maladies)
Cultures et élevages	- 4,5 %	1,4	2,7	- 5,4 %	- 1,7	8,0	9,2 %	- 4,6	0,1
Travaux forestiers / travaux agricoles	- 5,5 %	1,6	1,2	- 2,5 %	- 1,5	- 5,9	9,2 %	1,4	- 26,1
Coopératives agricoles	- 5,5 %	- 0,3	2,6	- 5,6 %	- 1,1	2,0	9,3 %	- 5,0	- 18,4
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	- 4,4 %	1,1	5,4	13,1 %	- 1,9	- 4,0	6,3 %	- 5,4	20,6
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	- 4,7 %	2,0	- 1,1	- 2,9 %	2,4	3,1	- 45,1 %	3,0	34,9
Tous secteurs	- 4,9 %	1,3	1,9	0,3 %	- 0,9	0,2	7,5 %	- 3,6	- 6,3

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel ::



Tableau 3 : Nombre d'ATMP par taux IPP et par grand secteur d'activité

	Nombre total de nouvelles IPP	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Accidents du travail		Accidents de trajet		Maladies professionnelles	
		Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%	Nombre	dont IPP >=10%
Cultures et élevages	2 086	1 381	496	104	35	601	311
Travaux forestiers / travaux agricoles	957	736	260	29	12	192	116
Coopératives agricoles	758	455	160	32	11	271	168
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	409	223	68	103	18	83	36
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	280	223	63	32	7	25	14
Tous secteurs	4 490	3 018	1 047	300	83	1 172	645

Evolution 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2012/1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

	Evolution en %						
Tous secteurs	- 4,0 %	- 6,0 %	- 0,8 %	- 9,6 %	- 25,2 %	3,2 %	5,4 %

Source : MSA

Tableau 4 : Montants versés pour les ATMP par type de prestation et par grand secteur d'activité

	Montant total	Nouvelles IPP aux victimes attribuées dans le trimestre					
		Soins de santé	Indemnités journalières	Rentes de victimes	AT	Trajet	MP
Cultures et élevages	123 254 085 €	9,8 %	38,6 %	51,6 %	72,3 %	8,2 %	19,5 %
Travaux forestiers / travaux agricoles	65 571 415 €	9,8 %	34,5 %	55,7 %	82,1 %	5,3 %	12,6 %
Coopératives agricoles	50 940 391 €	8,7 %	39,0 %	52,2 %	66,6 %	7,0 %	26,4 %
Organismes professionnels et personnels de bureau (secteurs techniques)	21 692 900 €	8,9 %	36,6 %	54,5 %	63,9 %	25,4 %	10,7 %
Activités diverses, artisans ruraux et apprentis	15 391 717 €	15,4 %	22,9 %	61,7 %	77,8 %	16,2 %	6,0 %
Tous secteurs	276 850 508 €	9,9 %	36,7 %	53,5 %	73,2 %	9,09 %	17,7 %

Evolution 1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2012/1^{er}, 2^e et 3^e trimestres 2013

	Evolution en %	Ecart en points					
Tous secteurs	2,8 %	- 0,53	- 0,43	0,96	0,01	- 0,28	0,28

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



Définitions

Nombre d'heures travaillées	Nombre d'heures travaillées au cours des trois premiers trimestres
Nombre d'ATMP	Nombre de nouveaux ATMP enregistrés dans les premiers trimestres
Taux de fréquence ATMP	Nombre d'ATMP pour 1 000 000 d'heures travaillées
Nombre d'ATMP avec arrêt	Accident ou maladie professionnelle ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité journalière (IJ) au cours de la période considérée
Nombre de jours d'IJ	Nombre total de jours d'arrêt indemnisés au cours de la période considérée
Nombre de nouvelles IPP	Nombre de nouvelles incapacités permanentes partielles (IPP) connues pour la première fois au cours de la période considérée
Taux IPP	Taux d'incapacité permanente partielle pour les nouvelles IPP connues au cours de la période considérée
Montant des soins de santé	Montants en euros versés pour les soins de santé au cours de la période considérée
Montant des indemnités journalières	Montant en euros versés pour les indemnités journalières au cours de la période considérée
Montant des rentes de victimes	Montant en euros versés pour les rentes de victime au cours de la période considérée.
Montant total ATMP	Somme des coûts soins de santé, indemnités journalières et rentes de victimes versés au cours de la période considérée

Sigles cités :

ATMP : Accidents de travail, de trajet et maladie professionnelle
DERS : Direction des Etudes, des Répertoires et des Statistiques
IJ : Indemnités journalières
IPP : Incapacité permanente partielle
MSA : Mutualité sociale agricole
SIMPAT : Système d'information sur les maladies professionnelles et les accidents du travail

Annexe

Classement des exploitations et des entreprises agricoles par secteurs d'activités et catégories professionnelles :

- **CULTURES ET ELEVAGE - Secteurs d'activités n° 1 et 2**

110 - Cultures spécialisées ; 120 – Champignonnières ; 130 - Elevage spécialisé de gros animaux ; 140 - Elevage spécialisé de petits animaux ; 150 - Entraînement, dressage, haras ; 160 – Conchyliculture ; 170 - Marais salants ; 180 - Cultures et élevage non spécialisés ; 190 – Viticulture.

- **TRAVAUX FORESTIERS - Secteur d'activité n° 3**

310 - Sylviculture ; 320 - Gemmage ; 30 - Exploitations de bois proprement dites ; 340 - Scieries fixes.

- **ENTREPRISES DE TRAVAUX AGRICOLES - Secteur d'activité n° 4**

400 - Entreprises de travaux agricoles ; 410 - Entreprises de jardins et entreprises paysagistes, entreprises de reboisement.

- **ARTISANAT RURAL - Secteur d'activité n° 5**

500 - Artisans du bâtiment ; 510 - Autres artisans ruraux

- **COOPERATION - Secteurs d'activités n° 6 et 7**

600 - Stockage et conditionnement (sauf fleurs, fruits, légumes) ; 610 - Approvisionnement ; 620 - Traitement des produits laitiers ; 630 - Traitement de la viande ; 640 - Conserverie des produits autres que la viande ; 650 - Vinification ; 660 - Insémination artificielle ; 670 - Sucrierie, distillerie ; 680 - Meunerie, panification ; 690 - Stockage et conditionnement de fleurs, fruits ou légumes ; 760 - Traitement des viandes de volailles ; 770 - Coopératives diverses.

- **ORGANISMES PROFESSIONNELS - Secteur d'activité n° 8**

801 - Mutualité agricole ; 811 - Crédit agricole ; 821 - Autres organismes ; 830 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel statutaire ; 832 - Société d'intérêt collectif agricole d'électricité (Sicae) Personnel temporaire.

- **ACTIVITE DIVERSES - Secteur d'activité n° 9**

900 -Gardes-chasse et gardes-pêche ; 910 - Jardiniers, gardes forestiers ; 920 -Remplacement, travail temporaire ; 940 - Membres bénévoles ; 950 - Etablissements privés d'enseignement technique et de formation professionnelle ; 970 - Personnels enseignants des établissements d'enseignement agricole privé visés ; à l'article 1144 du Code rural (11°) ; 980 - Travailleurs handicapés des CAT.

- **APPRENTIS**

- **PERSONNEL DE BUREAU**

MSA Caisse Centrale

**Direction des Etudes, des Répertoires et des
Statistiques**

Les Mercuriales

40, rue Jean Jaurès

93547 Bagnolet Cedex

Tél. : 01 41 63 77 77

www.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore